



UNION DES DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
D'ILLE ET VILAINE

MOTION

Scolarisation des élèves en situation de handicap

L'Union 35 des DDEN réunie en assemblée générale le 06 avril 2024 interpelle la fédération sur les difficultés de scolarisation des élèves en situation de handicap dans notre département mais plus généralement au niveau national.

Nous constatons deux problèmes qui s'aggravent:

1 - Manque d'AESH pour l'accompagnement des élèves éligibles à l'inclusion en «milieu ordinaire»

Si on ne peut nier les améliorations salariales, le début de formation, le manque de candidats aux postes d'AESH est réel. Plusieurs points sont révélateurs et peuvent expliquer cette situation :

- temps partiels imposés et donc salaires insuffisants.
- formation balbutiante non qualifiante et dans tous les cas pas à la hauteur des missions et des problématiques des élèves accompagnés.
- manque évident de considération du métier et des personnes – adultes et élèves.

2 - De plus, l'Union souhaite également attirer l'attention sur le manque récurrent et croissant de places dans les instituts spécialisés se traduisant par des inclusions en milieu ordinaire inefficaces et pouvant même être qualifiées de «maltraitantes».

Cette situation est inacceptable non seulement au vu de la loi et des objectifs d'inclusion affichés par le ministère mais aussi des valeurs d'égalité que nous voulons défendre.

L'Union 35 des DDEN demande à la fédération d'intervenir auprès du ministère

- Pour une véritable reconnaissance du métier d'AESH afin d'augmenter son attractivité et de mettre en place une véritable politique d'inclusion.
- Pour une augmentation des places en instituts spécialisés afin d'accueillir tous les élèves ayant une notification de la MDPH.

Mise aux voix cette motion est adoptée à l'unanimité des présents ou représentés.